



## ZOOM sur...



### Les « Écoles qui chantent »

L'opération des Écoles qui chantent est chaque année un événement important du premier degré. Elle est organisée par l'Union du Cher des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale en partenariat avec l'Éducation Nationale. Cette année, cette opération se déroule du 17 mai au 7 juillet 2017, chaque école y participant a reçu un disque contenant des chansons et les partitions correspondantes. Les écoles s'engagent donc à sélectionner au moins trois chansons de ce disque. Néanmoins, les enseignants sont ensuite libres de choisir les morceaux qu'ils désirent présenter. Le principal objectif de cette opération est de favoriser les rencontres tout en mettant en valeur l'Éducation Musicale.



### La trousse à projets, qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif expérimental ouvert aux académies de Lille, Montpellier, Orléans-Tours, Reims et Versailles à partir de mars 2017. Il s'étendra à l'ensemble des académies dès septembre 2017.

### A quoi ça sert ?

C'est une plateforme interactive qui permet à quiconque le souhaite de pouvoir contribuer financièrement à un projet dans une école. Ainsi, les enseignants peuvent mener à bien leurs projets.

### Comment ça marche ?

Les enseignants postent sur la [plateforme](#) le descriptif de leur projet pour obtenir son financement.

### Et, quel intérêt pour les élèves ?

Les classes de découverte, les expériences de botanique ou de robotique, les échanges interculturels, etc., contribuent aux apprentissages des élèves, à leur épanouissement, à leur réussite. Ce dispositif permet d'ouvrir les portes de l'École, d'élargir le cercle de ses soutiens, d'améliorer la communication auprès des parents et d'associer la communauté locale à sa dynamique. Le dialogue se noue entre porteurs de projets et donateurs qui sont informés de l'avancement et de la réalisation de l'activité qu'ils ont choisie.

Pour toute question complémentaire, contactez le groupe de suivi académique : [trousseaprojets@ac-orleans-tours.fr](mailto:trousseaprojets@ac-orleans-tours.fr)

## Lu aux Bulletins Officiels n°22 et n°23 des 22 et 29 juin 2017

**BO n°22 :** [Enseignements au collège](#)

**BO n°23 :** [Décret sur les rythmes scolaires](#), [Projet : Un livre pour les vacances](#)

## Ressources et actualités

### Départementales :

- Bilan des fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail de l'année 2016/2017 à transmettre avant le 13 juillet 2017 (site directeurs/abécédaire/registres)

- [Cher nord s'anime : festival de films d'animation](#)

- [Projet « À 2 mi-mots » : collaboration entre l'école élémentaire Maurice Genevoix de La Guerche-sur-l'Aubois, le collège Claude Debussy, la compagnie ALIS et l'abbaye de Noirlac](#)

### Actions éducatives et culturelles :

- [Rentrée en musique](#)

### Rappels :

- ONDE : passages de niveau, création des classes 2017/2018, admissions acceptées

Assistance technique ONDE : Mme Alves-Araujo 02.36.08.20.29

- Questionnaire à propos de Prim'infos : [cliquez ici](#)

[DSDEN](#)

[PIA](#)

[Maternelle](#)

[ASH](#)

[Direction d'école](#)

## Informations des circonscriptions

[Bourges 1](#)

[Bourges 2](#)

[Cher Nord](#)

[Saint-Amand](#)

[Vierzon](#)